



Ploërmel Communauté (Siren : 245614342)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Ploërmel
Arrondissement	Vannes
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	22/11/1996
Date d'effet	22/11/1996

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	Mme Béatrice LE MARRE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Ploërmel - B.P 133
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56806 Ploërmel cedex
Téléphone	02 97 73 20 73
Fax	
Courriel	cdc@ploermel.com
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	16 687
-----------------------------	--------

Densité moyenne 84,68

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Campénéac (215600321)	1 871
56	Gourhel (215600651)	603
56	Loyat (215601220)	1 587
56	Monterrein (215601386)	392
56	Montertelot (215601394)	362
56	Ploërmel (215601659)	9 628
56	Taupont (215602491)	2 244

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres énergies</li> </ul> <p><i>Energies renouvelables Etude et définition des zones de développement éolien (ZDE) et promotion des énergies renouvelables.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif</li> </ul> <p><i>Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour le contrôle, l'entretien et la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif selon un programme défini par la CC.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul> <p><i>Collecte des déchets ménagers, des déchets recyclables et des déchets assimilés. Création et gestion des équipements liés à ces activités.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> </ul> <p><i>Transfert, traitement et valorisation des déchets ménagers, des déchets recyclables et des déchets assimilés. Création et gestion des équipements liés à ces activités.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide sociale facultative</li> </ul> <p><i>LA PERSONNE AGÉE Etude, création et gestion de structures d'hébergement pour personnes âgées. Gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) « Résidence Saint Antoine », commune de Ploërmel. Actions en faveur du maintien à domicile. Portage de repas au domicile des personnes âgées. Actions en faveur de l'animation, les échanges inter-génération. Gestion et animation d'un relais gérontologique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités sanitaires</li> </ul> <p><i>Actions en matière de solidarité, d'hygiène et de santé publique Création et gestion d'un pôle d'économie sociale et solidaire Equipement du territoire en défibrillateurs. Mise en place d'un contrat de prestation de services avec une société privée limité à la capture et à la prise en charge des animaux sur le territoire communautaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul> <p><i>L'ENFANCE Création, gestion d'une maison de l'enfance intégrant les services de : Multi-accueil ; Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ; Relais assistantes maternelles (RAM). Ateliers grands-parents Actions, soutien financier en faveur des modes de gardes de l'enfance. LE HANDICAP Etudes, création et</i></p>

gestion de structures d'hébergement pour adultes handicapés. Actions, soutien financier aux opérations en faveur des personnes handicapées. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE LA PRECARITE ET DE LA REINSERTION Micro crédit social Partenariat et soutien financier aux associations caritatives et aux associations d'insertion Hébergement d'urgence Epicerie sociale ACTIONS FACILITANT L'INSERTION des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires des minima sociaux et des jeunes en relation avec les organismes en charge de ces actions (mission locale, pôle emploi, etc.). Les centres communaux d'action sociale (CCAS) conservent les compétences suivantes : - aide sociale légale et facultative, - relations et renseignements de proximité. Politique éducative destinée aux enfants et aux jeunes Elaboration et mise en œuvre d'un projet éducatif local (PEL). Sont d'intérêt communautaire les actions : - d'éducation des enfants et des jeunes à la citoyenneté et à la responsabilité, - favorisant le développement de la confiance en soi et de l'autonomie, - qui renforcent les pratiques culturelles et sportives, les sciences, le patrimoine et les TIC (Technologies de l'information et de la communication), - qui contribuent à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création d'un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pour assurer la gestion de la compétence action sociale d'intérêt communautaire.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Contrat local de sécurité (CLS) Etude et définition d'actions de prévention de la délinquance.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Etude, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire Sont d'intérêt communautaire: les zones d'activité suivantes: -les parc d'activités de Camagnon, de Ronsouze, du Bois vert, de la Lande du Moulin, de la Gare, le parc d'activités de Brocéliande, la zone commerciale de Saint Denis, commune de Ploërmel, -le parc d'activités des Nouettes, commune de Loyat, -les parcs d'activités de Belleville, de Linvo, commune de Campénéac, - la création de zones d'activités nouvelles, l'extension des zones précitées.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire -acquisition, création, gestion de structures immobilières d'accueil des entreprises, -actions en faveur de la promotion du développement économique, -actions en faveur du maintien du dernier commerce de proximité, - actions de recherche, d'accueil et de conseil des partenaires économiques

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Etude, construction, aménagement et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire -les équipements suivants: le centre culturel, la chapelle bleue, la loupiotte, commune de Ploërmel -la création d'un équipement qui répond au moins à 3 des 5 critères suivants: renforce l'activité du territoire communautaire, est un équipement structurant pour le territoire, est un équipement utilisable par les scolaires, est un équipement inexistant sur le territoire dispose d'une capacité d'accueil en adéquation avec la population du territoire communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Développement et aménagement de l'espace sportif communautaire. Etude, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs, et de loisirs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : -la base nautique, commune de Taupont -l'aérodrome, commune de Loyat - la piscine, commune de Ploërmel - le centre régional d'arts martiaux, commune de Ploërmel - le golf, commune de Ploërmel - le terrain de rugby, commune de Gourhel -la salle de gymnastique, commune de Ploërmel - La création d'un équipement qui répond au moins à trois des cinq critères suivants : -renforce l'attractivité du territoire communautaire, -est un équipement structurant pour le territoire, -est un équipement utilisable par les scolaires, -est un équipement inexistant sur le territoire, -dispose d'une capacité d'accueil en adéquation avec la population du territoire communautaire.

- Activités péri-scolaires

*Informatisation et équipement numérique des écoles.**- Activités culturelles ou socioculturelles*

*Définition d'une politique culturelle communautaire Actions en faveur des activités culturelles: -gestion d'une école de musique et d'art dramatique -diffusion de spectacles, pratiques amateur, résidences de création -création, gestion d'ateliers -soutien financier à une association ayant fait l'objet d'une convention tripartite (Etat / communauté de communes / association) dans le cadre du développement culturel de la communauté de communes dans le domaine du spectacle vivant. L'organisation ou le soutien financier à des actions ou événements culturels d'intérêt communautaire. L'organisation ou le soutien financier à des associations dont les actions sont d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la manifestation ou l'action dont la portée dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire. Soutien financier à l'association « Centre culturel communautaire éducatif » (3 CE)*

*- Activités sportives*

*Définition d'une politique en matière de sport et de loisirs afin d'assurer une coordination des activités sur le territoire. L'organisation ou le soutien financier à des actions ou événements sportifs et de loisirs d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la manifestation ou l'action dont la portée dépasse le cadre communal et qui renforce l'attractivité du territoire communautaire dans toutes les disciplines sportives, à l'exclusion du football. Soutien financier à l'association « Office communautaire des sports » (OCS) Soutien financier aux associations sportives adhérentes à l'association « Office communautaire des sports ».*

*Aménagement de l'espace**- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)*

*schéma de cohérence territoriale (SCOT)*

*- Schéma de secteur*

*Schéma de secteur et toute les actions s'y rattachant. Schéma d'aménagement du territoire*

*- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)*

*ZAC d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les ZAC destinées à accueillir des constructions à usage économique.*

*- Constitution de réserves foncières*

*constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires*

*Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie*

*CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE Sont d'intérêt communautaire : - L'aménagement et l'entretien de la voirie existante desservant un équipement communautaire selon la cartographie annexée, - La création, l'aménagement et l'entretien d'une voirie nouvelle desservant un équipement communautaire, La compétence communautaire s'étend à l'ensemble de l'emprise de la voirie et de ses équipements. - L'entretien des voies communales et des chemins ruraux (limité aux travaux de fauchage des accotements et des talus ainsi qu'au curage des fossés) sera réalisé dans le cadre d'une mise à disposition des communes des personnels et matériels communautaires selon un programme défini par la communauté de communes. Ce partage de services qui présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services fera l'objet d'une convention entre la communauté de communes et chacune des communes pour déterminer les modalités de la mise à disposition et les conditions de remboursement par la commune des frais de fonctionnement du service. Création, entretien et valorisation des sentiers de randonnées Sont d'intérêt communautaire, les sentiers suivants Circuits non inscrits au PDIPR -Chapelles et croix : 15,5 km -Chapelles et mégalithes : 11 km -Voies des 2 rivières : 11km -Montertelot : 8,2 km Circuits inscrits au PDIPR -Circuit des Hortensias : 7 km -Circuit des chapelles : 14 km -Circuit du Ninian : 13 km -Circuit des landes rennaises : 12 km -Tour du Lac : 16 km -Circuit des landes de Gurwant : 11km -Circuit des éventails : 11 km -Circuit bois du Ranco : 11 km*

*Développement touristique**- Tourisme*

*Politique touristique et actions en faveur: -du développement, de la promotion et de la valorisation de l'activité touristique, -de l'animation des partenaires touristiques -de l'étude et du portage de projets touristiques d'intérêt communautaire. est d'intérêt communautaire, le projet qui répond au moins à 3 des 5 critères suivants: -renforce l'attractivité du territoire communautaire, -est un projet structurant pour le territoire, -est un projet qui favorise la fréquentation touristique du territoire, -est un projet inexistant sur le territoire, -est un projet qui valorise l'image du territoire. Soutien financier aux*

associations "offices de tourisme de Ploërmel Terres de légendes" et "pays touristique de l'Oust à Brocéliande"
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>Élaboration et mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH) Gestion d'un observatoire de l'habitat</i>
- Politique du logement social <i>Actions favorisant l'accès sociale à la propriété. Mise en place du « Pass Foncier »</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Élaboration et mise en œuvre des opérations programmées en faveur de l'amélioration de l'habitat (OPAH)</i>
<b>Autres</b>
- Gestion d'un centre de secours <i>Centres de secours et d'incendie Gestion, maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de grosses réparations, extension, reconstruction ou équipement des centres de secours et d'incendie existants à la date du transfert au service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Versement des contributions financières au service départemental d'incendie et de secours.</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Aménagement numérique du territoire Etablir, sur son territoire des infrastructures, équipements et réseaux de communications électroniques et entreprendre toutes les formes d'actions nécessaires pour y parvenir ; Exploiter et gérer ces infrastructures, équipements et réseaux de communications électroniques et entreprendre toutes les formes d'actions nécessaires pour y parvenir ; Fournir des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Création et gestion d'un système d'information géographique (SIG) création, gestion et animation des "cyber-bases" Actions en faveur de l'accès aux nouvelles technologies. Adhésion au Syndicat Mixte Mégalis</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Création, aménagement et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage</i>
- Autres <i>Sécurité routière Mise en œuvre des actions suivantes visant à réduire le nombre des accidents de la route : - l'apprentissage, dès le plus jeune âge des risques liés à la circulation routière, - le maintien à niveau des connaissances des conducteurs, - les actions visant à améliorer le comportement des usagers de la route. Politique contractuelle avec l'Etat ou les collectivités territoriales Etudes et réalisation de contrats en faveur du développement des actions de la communauté de communes. JUMELAGES Actions en faveur de la promotion des jumelages. Sont d'intérêt communautaire les jumelages suivants : -Apensen (Allemagne) -Gorseinon (Pays de Galles) -Cobh (Irlande) -Dabola (Guinée) -Kolbuszowa (Pologne) -Rivière (Belgique) Accès au droit - adhésion à l'association porteuse du point d'accès au droit - participation au financement de l'association</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat mixte Pays de Ploërmel -Coeur de Bretagne (255600819)	SM fermé	1 716
56	Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur (S.I.T.T.O.M, M.I.) (255601908)	SM fermé	25 688
35	Syndicat mixte "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	32 274

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)